

Virginie Magnant (CNSA) - Prévention de la perte d'autonomie

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 30/11/2022

Saisine liée : LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE LIÉE AU VIEILLISSEMENT

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie

Questions à Mme Virginie Magnant, DG de la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Auditionnée par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine : "La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement".